

## Bouzonville (Moselle). Abbatiale Sainte-Croix

Marie-Paule Seilly

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/9972>  
ISSN : 2608-4228

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2013  
Pagination : 205  
ISBN : 978-2-271-07970-1  
ISSN : 0153-9337

### Référence électronique

Marie-Paule Seilly, « Bouzonville (Moselle). Abbatiale Sainte-Croix » [notice archéologique], *Archéologie médiévale* [En ligne], 43 | 2013, mis en ligne le 15 mai 2018, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeomed/9972>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Archéologie Médiévale

---

# Bouzonville (Moselle). Abbatale Sainte-Croix

Marie-Paule Seilly

---

- 1 L'abbaye bénédictine de Bouzonville, localisée à 30 km au NE de Metz, a été fondée en 1033 par le comte Adalbert V d'Alsace pour y déposer des reliques de la sainte Croix, ramenées d'un pèlerinage en Terre Sainte. De cet établissement roman, on ne connaît pratiquement rien car il fut ravagé par un incendie vers 1342 et l'abbatale en particulier dut être reconstruite à cette occasion. L'édifice actuel présente un plan basilical ramassé dont la nef et les deux bas-côtés disposent chacun de quatre travées couvertes de voûtes sur croisées d'ogives. Le chœur en abside à cinq pans est flanqué de part et d'autre par une absidiole plus petite et de même plan. Les dispositions actuelles correspondent à un édifice gothique qui a connu d'importants remaniements aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.
- 2 L'abbatale et les parties conservées du cloître, inscrites à l'Inventaire supplémentaire des MH respectivement en 1980 et 1986, ont fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de restauration et de mise en valeur qui ont été suivis tant bien que mal par le SRA. Une dernière intervention a eu lieu en 2012 à l'occasion du décrépiage du mur gouttereau du collatéral sud de l'église. Ce dernier présente des dispositions qui le singularisent par rapport au reste du bâtiment. En effet, il ne se situe pas dans l'axe logique du voûtement des quatre travées constituant le bas-côté mais est déporté vers le sud de 0,60 à 0,80 m et prend appui sur des contreforts rectangulaires intérieurs alors que le reste du voûtement repose sur des piliers circulaires. Il est percé à l'ouest par un porche surmonté d'une large baie de style classique puis par trois ouvertures en arc brisé de style néogothique. Ces dispositions associées à l'analyse d'un rapport d'expertise dressé en 1715, préalablement à la réalisation de travaux de confortation, ont permis d'envisager que cette façade correspondait à une reconstruction du début du XVIII<sup>e</sup> s.
- 3 Cependant, l'analyse des maçonneries décrépiées sur plus de 18 m de long et 9,20 m de haut révèle une autre situation. Il est apparu, en effet, que d'importants éléments d'architecture médiévale étaient conservés entre les baies percées au XVIII<sup>e</sup> s. Il s'agit, pour la partie haute du mur, de trois grandes arcatures réalisées en blocs de grès gris. La première conservée sur plus de 2 m de haut pour 3 m de large présente un arc

segmentaire dont les bases ont été démontées lors de l'installation des fenêtres actuelles. La deuxième arcature n'a conservé qu'une partie du segment oriental mais elle semble présenter les mêmes caractéristiques que la première. Ce segment repose sur un large massif de blocs de grès taillés, conservé sur plus de 4,5 m de haut et commun avec la troisième arcature. Cette dernière, également partiellement conservée, montre quant à elle un profil en plein-cintre. Trois des blocs constituant l'arc sont ornés d'un chanfrein et une colonnette constitue son piédroit occidental. Un chanfrein en mortier se prolonge le long du massif en pierres taillées.

- 4 En partie basse, on peut observer que la base du mur forme un fruit à partir de 1,20 m de haut correspondant peut-être à un ressaut de fondation. Cette hypothèse peut être étayée par la présence d'une ouverture obturée, dont la base s'élève juste au-dessus de ce fruit. Cette baie de 2,50 m de haut pour 1 m de large est constituée par un assemblage de moellons qui forment un arc en plein-cintre.
- 5 On peut signaler en outre que le contrefort oriental flanquant le porche du XVIII<sup>e</sup> s. est accolé à la façade alors qu'on aurait pu s'attendre à ce qu'il y soit harpé dans le cas d'une construction simultanée.
- 6 L'ensemble de ces observations atteste l'ancienneté de cette façade sans qu'il soit cependant apporté d'éclaircissements sur ses particularités jusque-là justifiées par son hypothétique reconstruction.

---

## INDEX

**Année de l'opération : 2012**